

Interpellation présentée par le député :
M. Olivier Norer

Date de dépôt : 17 mars 2011

Interpellation urgente écrite **Stationnement à l'OCAN : où sont les contrôles ?**

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'Office cantonal des automobiles et de la navigation du canton de Genève est entouré d'une série de parkings destinés à son bon fonctionnement. Ses visiteurs et usagers peuvent ainsi laisser leurs véhicules, le temps d'une démarche administrative. En 2010, l'Office a notamment contrôlé près de 102'276 véhicules.

Mais force est de constater que, à la lecture des plaques d'immatriculation des véhicules en stationnement durant la journée, l'utilisation actuelle des parkings semble être détournée de son but. En effet, il est pour le moins curieux que des véhicules avec des plaques allochtones occupent en quantité non négligeable les parkings de l'OCAN. Le sentiment d'un stationnement pendulaire sauvage sur un parking d'une institution publique ne peut être effacé.

Au regard des problèmes de circulation rencontrés à Genève et tenant compte de la politique officielle de contrôle du stationnement envers les pendulaires dans le domaine public urbain, il serait intéressant de savoir si des contrôles de stationnement sont ou seront effectués sur les divers espaces de stationnement de l'OCAN pour en déloger les pendulaires, souvent qualifiés de voitures ventouses, et pour rétablir la fonction initiale des parkings ?